

La République du Centre, 8 novembre 2011

SÉNAT ■ La réforme territoriale en cause

Le sénateur Jean-Pierre Sueur s'est fait l'écho des problèmes liés à la mise en œuvre de la loi portant réforme des collectivités territoriales. Auteur de cette loi, le sénateur socialiste du Loiret tente d'apaiser les inquiétudes des élus locaux. Il propose, notamment, le maintien des mandats en cours en cas de fusion ou d'extension d'intercommunalités. Concernant les syndicats intercommunaux en charge de la question scolaire, Jean-Pierre Sueur a milité pour leur pérennité, « chaque fois que les élus le souhaiteront », soulignant « que déposséder les villes de la compétence scolaire pourrait remettre en cause la pérennité des communes elles-mêmes ». ■